Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Noël Noël - 2 rue Saint Barthélémy - 16500 CONFOLENS > Vie éducative > Sécurité Routière - ASSR

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-noel-noel-confolens/spip.php?article874 - Auteur: C.THOMAS

publié le 29/04/2019



Dans le cadre de l'éducation et de la sensibilisation à la sécurité routière, les élèves de 5ème du collège Noël Noël vont passer l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 1 (A.S.S.R.1).

Justifier de l'obtention de l'A.S.S.R de niveau 1 est indispensable pour le passage du Brevet de Sécurité Routière (B.S.R.) lequel est nécessaire à la conduite d'un scooter.

Ils peuvent d'ores et déjà se tester en utilisant l'adresse suivante : http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/

ASSR1

Ils passeront cette épreuve, en classe entière, selon le planning ci-dessous :

▶ Jeudi 9 mai 2019 :

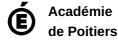
M3 10h10-10h30 Epreuve vidéo 5ème C Salle 110 avec Mme VIGNAUD M3 10h30-11h10 Correction épreuve vidéo

Vendredi 10 mai 2019 :

M2 9h05-9h25 Epreuve vidéo 5ème A Salle 110 avec Mme VIGNAUD M2 9h25-10h00 Correction épreuve vidéo

M4 11h15-11h35 Epreuve vidéo 5ème B Salle 110 avec Mme CAPUTO M4 11h35-12h10 Correction épreuve vidéo

En cas d'absence ou d'échec, une session de rattrapage sera organisée le lundi 20 mai 2019. Les enseignants ayant habituellement cours avec les élèves prendront en charge le passage de l'ASSR.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.